

5^e
édition

LE PRIX

#**activateur**
de progrès

EMPLOI & HANDICAP

DOSSIER DE CANDIDATURE

PRIX #ACTIVATEURDEPROGRES 5^e édition

Date limite de dépôt des dossiers : vendredi 26 janvier 2024
Remise des prix : jeudi 21 mars 2024

OBJET DU PRIX

Le Prix #activeurdeprogres 5^e édition récompense des initiatives développées par des personnes appartenant à toutes les formes juridiques d'entreprises privées et organismes de formation, sans distinction de taille ou de secteur d'activité, qui ont eu un impact positif en faveur de l'emploi de personnes handicapées.

INSCRIPTION

INFORMATIONS ENTREPRISE

Dénomination sociale de l'entreprise :

Statut juridique de l'entreprise :

Nombre de salariés :

Numéro d'immatriculation au RCS d'immatriculation :

Secteur d'activité :

Adresse du siège social :

Code postal :

Ville :

Site web :

PERSONNE EN CHARGE DE LA CANDIDATURE¹

Prénom :

Nom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Ces données sont collectées afin de gérer votre candidature au Prix #activeurdeprogres et peuvent également permettre à l'Agefiph de vous contacter dans le cadre d'opérations promotionnelles, publicitaires ou d'information.

« J'accepte que l'Agefiph utilise ces données. »

Tous les candidats disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données les concernant et peuvent exercer ce droit par demande écrite adressée à l'adresse mail suivante :

activeurdeprogres@agefiph.asso.fr

¹ Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent concours sont traitées conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 « informatique et libertés » modifiée par la loi du 6 août 2004. Les candidats sont informés que les données nominatives les concernant, enregistrées dans le cadre du concours, sont nécessaires à la prise en compte de leur participation, et font l'objet d'un traitement automatisé.

VOTRE PROJET

Entreprise / organisme candidat·e : (1 ligne)

Présentez brièvement votre organisation. (500 caractères/5 lignes)

Nom du projet : (1 ligne)

Veillez cocher la catégorie dans laquelle la candidature est présentée (un dossier par projet) :

Activateur de recrutement et d'accès à l'emploi

Toutes initiatives mises en place pour favoriser le recrutement et l'accès à l'emploi de personnes handicapées au sein de l'entreprise.

Activateur de maintien dans l'emploi et d'évolution professionnelle

Toutes initiatives mises en place pour assurer le maintien dans l'emploi des personnes handicapées, faire évoluer leurs carrières, prévenir des situations de handicap, améliorer leur quotidien au travail.

Activateur d'alternance

Toutes initiatives mises en place pour favoriser l'accueil en alternance des personnes handicapées et favoriser leur emploi par la suite.

Activateur de sensibilisation et communication

Toutes initiatives mises en place pour sensibiliser l'interne au handicap au travail ou pour promouvoir la politique handicap de l'entreprise en externe.

Activateur de collaboration avec un ESAT, une EA ou un TIH

Toutes initiatives de collaboration positive d'une entreprise avec un ESAT, une entreprise adaptée ou un Travailleur Indépendant Handicapé dans le cadre de ses activités.

Le Progrès c'est moi / c'est nous

Catégorie visant à mettre en visibilité un / des individu(s), plutôt qu'une entreprise, pour une action positive dont il(ils) a(ont) été à l'initiative. Ex : un salarié, un duo manager / managé, une équipe...

Présentez votre projet.

Dans quel contexte a-t-il été créé et mis en place ? Quelles sont ses principales caractéristiques, son objectif et sa finalité ? Qu'est-ce que ce projet apporte aux personnes handicapées et / ou aux collaborateurs (en situation de handicap ou non) ? (1500 caractères/15 lignes)

Décrivez ici le caractère innovant / novateur / original de votre projet. (1000 caractères/10 lignes)

**Nombre de personnes / parties prenantes impliquées dans votre projet.
Décrivez le mode de collaboration avec les différentes parties prenantes pour la mise en place de votre projet.** (1000 caractères/10 lignes)

Décrivez les résultats constatés et / ou attendus (pour l'inclusion des personnes en situation de handicap, pour les collaborateurs, pour l'entreprise, etc.). (1000 caractères/10 lignes)

Expliquez en quoi votre projet est pérenne et comment il peut inspirer d'autres organisations qui souhaiteraient le mettre en place également. (500 caractères/5 lignes)

Pourquoi pensez-vous que votre projet doit être retenu ? (500 caractères/5 lignes)

Si une des questions du dossier n'était pas applicable à votre projet, veuillez indiquer « *Non applicable* » dans la question concernée.

Merci de résumer de façon synthétique votre projet, son contexte et ses enjeux. Ce résumé pourra servir aux actions de communication du Prix #activateurdeprogres. (500 caractères/5 lignes)

Indiquez un lien de téléchargement vers votre logo HD et toute autre pièce jointe que vous souhaiteriez porter à la connaissance du jury (image, pdf ou vidéo, poids maximal 30 Mo par fichier) :

(Veuillez à définir une date d'expiration du téléchargement postérieur à avril 2024.)

Comment avez-vous eu connaissance du Prix #activateurdeprogres ?

(Veuillez cocher la case correspondante)

Presse

Web

Réseaux sociaux

Délégation régionale Agefiph

Autre

Le cas échéant, merci de préciser :

Dossier à retourner avant le vendredi 26 janvier 2024 minuit.
Cérémonie de remise des Prix #activateurdeprogres le 21 mars 2024 au Havre.

Contact pour toute question : activateurdeprogres@agefiph.asso.fr